



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG

EXTRAIT DE LA TARIFICATION GÉNÉRALE

1^{er} avril 2023

Sommaire

1. Offres BIL pour les particuliers	3
2. Offres BIL pour professionnels	4
3. Frais de service BIL Wealth Management	4
4. Opérations courantes et services divers	5
5. Virements SEPA	7
6. Virements hors SEPA	8
7. Retraits et versements d'espèces	10
8. Fourniture de cartes de débit	11
9. Fourniture de cartes de crédit	12
10. Comptes d'épargne	13
11. Transactions bourse	14
12. Fonds d'investissement	17
13. Autres produits	18
14. Commissions sur opérations de change	18
15. Commission récurrente	19
16. Encaissement Titres et Coupons	20
17. Titres divers	21
18. Services fiscaux	23
19. Coffres forts	23
20. Chèques	24
21. Crédits et Garanties bancaires	24

REMARQUE IMPORTANTE :

Ce document constitue un extrait de la tarification générale appliquée aux principaux produits et services de Banque Internationale à Luxembourg (la « BIL ») et est à consulter conjointement avec la documentation relative aux différents services proposés. Ce document n'est dès lors pas exhaustif et est soumis aux Conditions Générales de la BIL. N'hésitez pas à nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet, ou dans votre agence habituelle pour obtenir tout complément d'information.

Les tarifs en vigueur sont sous réserve de modifications et sauf erreur et/ou omission. Les services décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans tous les États et/ou être interrompus en cours d'année.

L'ensemble de ces tarifs sont indiqués HTVA, sauf mention spécifique et si applicable pour le client comme ci-dessous :

(a) TVA en vigueur de 16 %

(b) TVA en vigueur de 13 %

1. Offres BIL pour les particuliers

	Tarif général	BIL Direct	BIL Gold	BIL Platinum
Commission mensuelle	3,50 EUR gratuit pour les clients âgés de 12-17 ans	gratuit* / 5,00 EUR	9,90 EUR gratuit pour les clients âgés de 18-29 ans	19,90 EUR
Facturation	par compte		par package**	
Compte courant	1		Illimité	
Compte épargne	5 EUR / an		Illimité	
Extraits de compte électroniques	Inclus			
BILnet / Certificat LuxTrust	Inclus			
Eurotransferts via BILnet	Illimité			
Instant Payments via BILnet	0,80 EUR / opération		Illimité	
Carte de débit V PAY	1 incluse			
Retrait d'espèce en EUR hors GAB BIL	2,50 EUR / opération	1 gratuit puis 2 EUR / opération		2 gratuits puis 2 EUR / opération
Visa Classic	21 EUR	15 EUR	1 incluse	
Visa Gold	66 EUR		1 incluse	
Visa Platinum	204 EUR			1 incluse
Garantie bancaire frais de dossier / taux	2 % min 75 EUR / 0,50 % min 25 EUR par trimestre		gratuit	
Avance en compte courant frais de dossier / taux	1 % min 75 EUR / -		gratuit / -25 bps	gratuit / -50 bps
Prêt personnel frais de dossier / taux	min 250 EUR / -		- 50% min 125 EUR / taux préférentiel	
Crédit hypothécaire frais de dossier / taux	0,50 % min 350 EUR / -			-25 % min 350 EUR / -

Pour pouvoir bénéficier d'une offre BIL Direct / BIL Gold / BIL Platinum, la détention d'un compte courant est obligatoire.

* Gratuité conditionnée à des entrées de fonds mensuelles cumulées de 1000 EUR minimum. Sinon vous serez facturé 5 EUR / mois.

** La facturation par package est à considérer par contrat de base.

2. Offres BIL pour professionnels

	BIL Pro	BIL Pro Silver	BIL Pro Gold	BIL Pro Payment	BIL Pro Platinum
Commission mensuelle	5 EUR	15 EUR	25 EUR	59 EUR (HTVA) ^(a)	75 EUR
Facturation	par compte	par package*			
Compte courant	1	Illimité			
Compte épargne	5 EUR / an	Illimité			
Extraits de compte électroniques	Inclus				
Certificat LuxTrust LuxTrust Mobile / Token	Inclus				
EBICS	Non disponible				Inclus**
Eurotransferts via BILnet	5 gratuits	50 gratuits			500 gratuits
Instant Payments via BILnet	0,80 EUR / opération	Illimité			
Carte de dépôt	1 incluse				
Carte de débit V PAY	18 EUR	1 incluse			2 incluses
Retrait d'espèce en EUR hors GAB BIL	2,50 EUR / opération	1 gratuit	2 gratuits		
Visa Business	63 EUR	1 incluse			2 incluses
Visa Business Gold	78 EUR		1 incluse		2 incluses
Terminal de paiement	-	-	-	1 inclus Terminal suppl. : 40 EUR (HTVA) ^(a)	-

Pour pouvoir bénéficier d'une offre BIL Pro Silver / BIL Pro Gold / BIL Pro Payment / BIL Pro Platinum, la détention d'un compte courant est obligatoire.

* La facturation par package est à considérer par contrat de base.

** - Configuration : activation initiale du service : 1.250 EUR (HTVA)^(a)

- Abonnement mensuel : inclus

3. Frais de service BIL Wealth Management⁽¹⁾

	Tarif général / mensuel	Clients bénéficiant d'un service de conseil ou de gestion discrétionnaire
BIL Wealth Management Luxembourg	75 EUR (HTVA) ^(a)	gratuit
BIL Wealth Management International	250 EUR (HTVA) ^(a)	gratuit

⁽¹⁾ Commission forfaitaire mensuelle. Le montant de la commission pourra être plus élevé en fonction de la complexité du dossier, tel que justifié au client. Les clients ayant souscrit à un service de conseil ou de gestion discrétionnaire sont exempts de cette commission forfaitaire, sauf complexité du dossier.

4. Opérations courantes et services divers

Tenue de compte*

Frais de tenue de compte courant pour particuliers* (arrêtés de compte semestriels)	3,50 EUR / mois
Frais de tenue de compte courant pour professionnels** (arrêté de compte semestriels)	5 EUR / mois
Frais de tenue de compte crédit (arrêtés de compte trimestriels)	2,50 EUR / mois
Frais de tenue de compte Invest	gratuit
Frais de tenue de compte épargne Plus (arrêtés de compte annuels)	5 EUR / arrêté
Frais de tenue de compte épargne Cash+ (arrêtés de compte semestriels)	5 EUR / arrêté

* Inclus la mise à disposition d'une carte de débit V PAY.

** Inclus la mise à disposition d'une carte de dépôt.

Clôture de compte***

Comptes espèces	50 EUR
Comptes espèces et titres	100 EUR

*** Uniquement si la relation de compte a une ancienneté inférieure à 1 an et si le client cesse toute relation avec la BIL.

Extraits de compte

Zéro papier	gratuit
Envoi de courrier vers le Luxembourg	Forfait mensuel par compte
Fréquence journalière	18 EUR
Fréquence hebdomadaire	6,50 EUR
Fréquence bimensuelle	3,00 EUR
Fréquence mensuelle	1,50 EUR
Fréquence trimestrielle	0,50 EUR
Envoi de courrier vers un autre pays de l'UE / reste du monde	Forfait mensuel par compte
Fréquence journalière	27 EUR
Fréquence hebdomadaire	9,75 EUR
Fréquence bimensuelle	4,50 EUR
Fréquence mensuelle	2,25 EUR
Fréquence trimestrielle	0,75 EUR
Courrier à retenir à la BIL / Courrier faute d'adresse	150 EUR / an (HTVA) ^(a)
Envoi de duplicata	selon tarif envoi de courrier

Services divers

Lettre d'audit	100 EUR (HTVA) ^(a)
Commission de dépassement sur compte courant sans découvert autorisé	EUR, USD, GBP, CHF, AUD, NOK, SEK, DKK, CAD, JPY, NZD, ZAR, HKD, PLN, SGD, HUF, CZK, THB, CNH: 15 % TRY, RUB, AED, MXN, ISK, ILS, INR, RON, MAD, KRW, ARS, BRL, KWD, SAR, TND, MYR: 30 % *
Lettre de rappel pour dépassement	25 EUR
Lettre de mise en demeure	40 EUR
Ordre permanent conditionnel	125 EUR
Frais de dossier sur successions	250 EUR (HTVA) ^(a)
Envoi de formulaires de virements standardisés (TUP)	2,50 EUR

* Si, en raison d'événements extraordinaires sur les marchés financiers, les acteurs du marché appliquent des mesures extraordinaires et/ou des frais supplémentaires sur les taux d'intérêt ou les devises, la BIL se réserve le droit d'appliquer les mêmes mesures et/ou frais supplémentaires sur les taux d'intérêt ou les devises.

	Tarif agence	Documents disponibles dans BILnet
Demande d'attestations / certificats simples		
Frais d'émission des attestations / Certificats simples :		
Certificat de titularité	17 EUR (HTVA) ^(a) / document	non
Certificat de clôture de compte / Clôture de prêt		
Certificat de solvabilité		
Certificat de solde d'un compte		
Certificat d'honorabilité / Référence bancaire	120 EUR (HTVA) ^(a) / document	non
Avis de débit / crédit	17 EUR (HTVA) ^(a) / document	oui
Certificat d'intérêt débiteur / créateur		
Duplicata d'un extrait de compte ou relevé titres		
Relevé identité bancaire (RIB)		
Demande d'attestations / certificats complexes :		
Avis de débit / crédit multiple (ex. pension alimentaire, salaire, etc.)	25 EUR (HTVA) ^(a) + frais de traitement	non
Autres certificats		
Supplément frais de traitement pour les certificats complexes	Moins d'une heure : 25 EUR (HTVA) ^(a) Plus d'une heure : 50 EUR (HTVA) ^(a) / heure	

5. Virements SEPA

Eurotransfert BIL

Définition

La tarification Eurotransfert BIL s'applique aux ordres de virements qui sont, conformément au Règlement européen N° 260 / 2012 :

- libellés en euro,
- à destination ou en provenance d'un pays de la zone SEPA (y compris Luxembourg),
- renseignant l'IBAN et le code BIC du bénéficiaire.

Entrée de fonds sur un compte BIL

gratuit

Sorties de fonds à partir d'un compte BIL particuliers

Virements débités d'un compte BIL...	Virements électroniques & Domiciliations SEPA & Ordres permanents	Formulaire de virement papier	Support non électronique : fax, courrier,...
...vers propres comptes BIL	gratuit	gratuit	0 EUR
...vers un autre compte BIL	gratuit	1 EUR*	3 EUR
...vers autre banque du Luxembourg ou de la zone SEPA	gratuit	2 EUR*	5 EUR

Frais supplémentaires à partir d'un compte BIL particuliers et professionnels

Virement manuel*	5 EUR
Virement collectif sur support non-électronique	2 EUR par écriture créditrice
Virement avec débit-crédit sous valeur compensée	25 EUR
Virement instantané vers un autre compte BIL	gratuit
Virement instantané vers autre banque du Luxembourg ou de la zone SEPA	0,80 EUR
Réception d'un virement instantané	gratuit
Virement hors Luxembourg avec IBAN et/ou code BIC incorrect	5 EUR
Frais de sommation	25 EUR

* Les personnes nées avant 1950 ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ce service.

Sorties de fonds à partir d'un compte BIL professionnel

Virement	Électronique : BILnet, MultiLine, EBICS, domiciliations, ordres permanents	Formulaire de virement papier (TUP)	Support non électronique : Fax, courrier, ...
vers un compte propre BIL	gratuit	gratuit	0 EUR
vers un autre compte BIL	gratuit	4 EUR	10 EUR
vers une autre banque de la zone SEPA	0,50 EUR 5 virements gratuits par mois	6 EUR	15 EUR

Frais de correspondant

La répartition des frais « Eurotransfert » se fait en mode « frais partagés » (SHARE). BIL transfère la totalité du montant demandé par le client ; des frais domestiques peuvent éventuellement être décomptés dans le pays du client bénéficiaire. En cas d'instruction « frais à charge du donneur d'ordre » (OUR) sur les ordres de virements internationaux des frais de correspondant s'ajoutent au tarif « Eurotransfert » de BIL (tarif : voir tarif « Virements hors SEPA »).

6. Virements hors SEPA

Virements internationaux hors Règlement européen N° 260 / 2012

Définition

La tarification des virements internationaux hors Règlement européen N° 260 / 2012 s'applique :

- à tous les ordres de virements vers un pays hors zone SEPA (quelque soit le montant et la devise de l'ordre),
- à tous les ordres de virements dans une autre devise que l'euro (quelque soit le montant et le pays destinataire de l'ordre),
- à tous les ordres de virements qui n'indiquent pas les codes IBAN et/ou BIC.

Entrée de fonds (frais déduits du montant viré)

0,20 %
min. 5 EUR / max. 40 EUR

Sortie de fonds (vers toute destination)

Format électronique	0,15 % min. 5 EUR / max. 100 EUR
Autres formats	0,20 % min. 20 EUR / max. 150 EUR

Frais supplémentaires

Virement avec débit-crédit sous valeur compensée	25 EUR
--	--------

Frais de correspondant

0,20 %
min. 10 EUR / max. 100 EUR

Le montant intégral de la somme à transférer est crédité au bénéficiaire et tous les frais sont à charge du client BIL, lorsque l'option OUR (frais à charge du donneur d'ordre) est mentionnée. Dans ce cas les frais de correspondant forfaitaires suivants s'ajoutent au tarif virement. BIL se réserve le droit de facturer les frais de correspondant effectivement retenus s'ils sont sensiblement plus élevés que 100 EUR.

Frais de correspondant USD

Pour les virements en USD avec sens des frais partagés (SHA) ou payés par le bénéficiaire (BEN)

Tranches en USD	Tarif flat sortie
0 – 50	0
50,01 – 100	10 USD
100,01 – 1.000	20 USD
1.000,01 – 5.000	25 USD
5.000,01 – 12.500	45 USD
12.500,01 – 25.000	55 USD
25.000,01 – 50.000	65 USD
50.000,01 – 75.000	75 USD
75.000,01 – 100.000	95 USD
>100.000	110 USD

La Banque ne peut garantir le montant effectivement crédité au bénéficiaire d'un compte aux États-Unis, les banques américaines appliquant leur propre tarification en plus des frais de correspondant.

Tous virements

Des frais d'un montant de 5 EUR, majorés le cas échéant des frais qui nous sont réclamés par notre/nos correspondant(s), seront facturés au client pour tout retour de fonds par la banque du bénéficiaire. Ces frais ne seront pas facturés si la banque est responsable d'une erreur éventuelle.

7. Retraits et versements d'espèces

Retraits d'espèces au guichet

Les personnes nées avant 1950 ainsi que certains clients nécessitant une assistance spécifique bénéficient de la gratuité de ce service.

Montant EUR (ou contrevaieur EUR)	
≤ 5.000	5 EUR
> 5.000 sans demande de coupures spécifiques	0,30 % du montant
> 5.000 avec demande de coupures spécifiques	0,45 % du montant
Supplément : Retrait urgent (sans commande préalable)	250 EUR

Retraits d'espèces en devises sur guichet automatique bancaire (GAB) du réseau BIL

Devise	Marge commerciale appliquée
GBP	2,00 %
USD	2,00 %
CHF	2,85 %
CAD	3,60 %

Autres frais

Commande devises exotiques	6,20 EUR
Taxe de caisse (clients de passage)	5 EUR
Enlèvement des fonds et valeurs / Livraison des fonds	56,01 EUR par course planifiée (HTVA) ^{*(a)} 272,73 EUR par course exceptionnelle (HTVA) ^{*(a)}
Traitement des pochettes remises	5,34 EUR par bordereau comptabilisé (HTVA) ^{*(a)}
Traitement des cartouches	0,17 EUR par rouleau compté ou livré (HTVA) ^{*(a)}

* Les tarifs appliqués correspondent aux tarifs préférentiels que la BIL a négociés avec le prestataire externe, sans aucune marge commerciale additionnelle pour la banque. En cas de modification de ces tarifs par le prestataire externe, la banque se réserve le droit d'ajuster sa propre tarification dès la prise d'effet et sans préavis.

8. Fourniture de cartes de débit

Devise	V PAY	V PAY Young
Cotisation annuelle	18 EUR	gratuit
Blocage et remplacement d'une carte perdue ou volée	18 EUR	6 EUR
Modification et émission d'une nouvelle carte	18 EUR	gratuit
Remplacement d'une carte défectueuse	gratuit	
Retraits d'espèces sur le réseau Servibank BIL	gratuit	
Retraits d'espèces en EUR sur le réseau V PAY dans l'Union Européenne	2,50 EUR	gratuit
Retraits d'espèces en EUR sur le réseau V PAY en dehors de l'UE	5 EUR	gratuit
Retraits d'espèces en devises dans et en dehors de l'UE	5 EUR	gratuit
Paiement électronique V PAY en EUR dans l'UE	gratuit	
Paiement électronique V PAY en EUR en dehors de l'UE	0,90 EUR	gratuit
Paiement électronique en devises dans et en dehors de l'UE	0,90 EUR	0,90 EUR
Commission de change*	2,09 %	

* Pour le détail, veuillez nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

9. Fourniture de cartes de crédit

	Visa						
	Classic	Gold	Gold International	Platinum	Infinite	Business	Business Gold
Cotisation annuelle	21 EUR	66 EUR	102 EUR	204 EUR	420 EUR	63 EUR ⁽¹⁾	78 EUR ⁽¹⁾
Commande urgente (carte ou PIN)	75 EUR						
Blocage et remplacement (carte perdue ou volée)	18 EUR						
Modification et émission d'une nouvelle carte	18 EUR						
Remplacement (carte défectueuse)	gratuit						
Retraits d'espèces direct sur les distributeurs BIL (par opération)	gratuit						
Retraits d'espèces en avance de fonds	en EUR : 4 EUR + 2,5 % du montant avancé en devise : 5 EUR par opération						
Commission de change ⁽²⁾	2,09 %						
Taux d'intérêt débiteur pour cartes à paiement échelonné	1,25 % / mois					-	

⁽¹⁾ Pour les 5 premières cartes, puis tarif dégressif.

⁽²⁾ Pour le détail, veuillez nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

10. Comptes d'épargne

	Compte épargne Plus		Compte épargne Cash+
Premier versement	100 EUR		
Devises	EUR	CHF / DKK / GBP / AUD / CAD / NZD / USD / NOK / SEK / CZK / HUF / PLN	EUR
Taux	taux de base		
Intérêts	nets, payables en fin d'année	nets, payables en fin d'année	nets, payables en fin de période d'arrêté
Date valeur crédit	+ 2 jours ouvrables	+ 2 jours ouvrables	jour comptable
Date valeur débit	- 2 jours ouvrables	- 2 jours ouvrables	- 15 jours calendrier
Période d'arrêté	annuelle	annuelle	semestrielle
Frais de tenue de compte	5 EUR par arrêté		
Extrait périodique	mensuel		
Frais d'envoi	selon tarif envoi de courrier		
Éligibilité	compte réservé aux personnes physiques	-	compte réservé aux personnes morales

11. Transactions bourse

Commissions sur opérations d'achat et de vente

Tarif général Actions et Obligations

Actions et Fonds indiciels cotés (et assimilés)*

Tous montants	1,00 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-70 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	30 EUR

Les conditions BILnet sont applicables pour les opérations d'achat et de vente passées sur les treize bourses disponibles en temps réel dans BILnet : Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam), Xetra, Nasdaq, Amex, Nyse, Toronto, Vancouver, Zurich, Londres, Copenhague et Stockholm.

Obligations et Produits structurés de tiers (et assimilés)*

Tous montants	0,75 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	30 EUR

Les conditions BILnet sont applicables uniquement pour les opérations d'achat et de vente de titres déjà détenus en portefeuille. Les autres opérations ne peuvent pas être effectuées via BILnet.

* Hors taxes locales, frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement).

Frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement) sur actions

Bourse	Frais brokers (%)	Minimum (EUR)	Handling fees
Afrique du Sud	0,10 %	-	50 ZAR
Allemagne (Marchés Locaux)	0,09 %	15 EUR	3,95 EUR
Allemagne (Xetra)	0,03 %	5 EUR	3,95 EUR
Australie	0,07 %	10 EUR	13 AUD
Autriche	0,02 %	-	6,95 EUR
Belgique	0,03 %	-	-
Canada	0,03 %	6 EUR	10 CAD
Danemark	0,02 %	-	29 DKK
Espagne	0,02 %	-	5 EUR
Etats-Unis	0,03 %	6 EUR	3,65 USD
Finlande	0,02 %	-	3,50 EUR
France	0,03 %	-	-
Grande-Bretagne	0,03 %	6 EUR	4 GBP
Grèce	0,06 %	-	95 EUR
Hong Kong	0,07 %	-	100 HKD
Italie	0,02 %	8 EUR	-
Japon	0,07 %	-	3.200 JPY
Luxembourg	0,00 %	2,50 EUR	-
Norvège	0,05 %	-	29 NOK
Nouvelle-Zélande	0,10 %	20 EUR	45 NZD
Pays-bas	0,03 %	-	-
Portugal	0,02 %	-	-
Singapour	0,07 %	10 EUR	120 SGD
Suède	0,05 %	-	29 SEK
Suisse	0,03 %	10 EUR	25 CHF
Autres Bourses	0,60 %	50 EUR	-

Dans le cas où un ordre est exécuté sur plusieurs jours, les frais brokers et les handling fees s'appliquent autant de fois qu'il y a de jours d'exécution.

Frais brokers (frais des correspondants) et handling fees (frais de traitement) sur obligations

Bourse	Frais brokers (%)	Minimum (EUR)	Handling fees
Allemagne	0,125 %	15 EUR	2,50 EUR
Belgique	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR
Danemark	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR
France	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR
Italie	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR
Pays-Bas	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR
Suède	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR
Suisse	0,100 %	15 EUR	2,50 EUR
Autres bourses	0,085 %	10 EUR	2,50 EUR

Pour les ordres passés hors bourse, il n'y a pas de frais brokers.

Transactions sur options, contrats à terme⁽¹⁾ et contrats de change à terme⁽²⁾

Options	2 % de la prime (min. 75 EUR) + frais broker
Assignations sur options	0,50 %
Exercices sur options	0,50 %
Contrats à terme	25 EUR par contrat (min. 75 EUR) + frais broker
Contrats de change à terme	0,075 % - 1,20 %

⁽¹⁾ Futures.

⁽²⁾ Foreign Exchange Forwards.

12. Fonds d'investissement

Commissions sur opérations d'achat et de vente

Les conditions BILnet s'appliquent uniquement aux opérations suivantes :

- achat et vente de fonds d'investissement BIL
- achat et vente de fonds d'investissement externes si ces fonds sont déjà détenus en portefeuille

Tarif général*

Fonds monétaires BIL

Tous montants	0,10 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	-50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

Fonds monétaires externes

Tous montants	0,20 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-30 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	50 EUR

Autres fonds BIL

Tous montants	0,50 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	-50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

Autres fonds externes

Tous montants	1,00 %
Commission minimum	75 EUR
Conditions BILnet	-30 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	50 EUR

* Hors frais payés au promoteur et/ou au fonds.

Frais de mise en place

Les frais de mise en place pour les investissements dans les fonds d'investissement complexes et les fonds d'investissement alternatifs sont disponibles sur demande, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

13. Autres produits

Les conditions BILnet sont applicables uniquement pour les souscriptions de produits structurés BIL. Les autres opérations ne peuvent pas être effectuées via BILnet.

Produits structurés BIL à capital protégé

Tous montants	0,30 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	souscription : -50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

En cas d'achat sur le marché secondaire, des handling fees (frais de traitement) seront facturés.

Produits structurés BIL à capital non protégé

Tous montants	1,00 %
Commission minimum	-
Conditions BILnet	souscription : -50 % sur conditions tarifaires
Commission minimum BILnet	-

En cas d'achat sur le marché secondaire, des handling fees (frais de traitement) seront facturés.

Dépôts structurés sur devises (Dual Currency Deposits)

Tous montants	3,00 % du montant*
Commission minimum	100 EUR

* Commission calculée au prorata temporis de la durée du dépôt.

14. Commissions sur opérations de change

Les commissions dépendent du montant de la transaction et ne sont pas cumulatives, les taux s'appliquant à la totalité du montant.

Jusqu'à 50.000 EUR	1,20 %
Jusqu'à 150.000 EUR	1,10 %
Jusqu'à 500.000 EUR	1,00 %
Jusqu'à 1.000.000 EUR	0,80 %
Jusqu'à 5.000.000 EUR	0,50 %
Plus de 5.000.000 EUR	0,30 %

15. Commission récurrente

Commission récurrente annuelle

	Tarif général en agence	
Actions, fonds d'investissement, obligations et autres titres	0,25 % (HTVA) ^(b)	min. 12,50 EUR (HTVA) par ligne et min. 50 EUR (HTVA) par catégorie / dossier titres par an
Métaux précieux	0,275 % (HTVA) ^(a)	
Produits émis par la BIL (fonds, obligations, BIL Structured Products)	gratuit	-

La commission récurrente se calcule sur le montant total de vos titres.

Commission récurrente appliquée pour l'année d'acquisition

Le tarif est calculé suivant la date d'acquisition et payable à l'acquisition.

Tarif dégressif prorata temporis (suivant date d'entrée)	en agence	via BILnet
du 01.01 au 30.06	100 % du tarif général	gratuit
du 01.07 au 31.10	50 % du tarif général	gratuit
du 01.11 au 31.12	gratuit	

Pour les années suivantes, le montant annuel de la commission récurrente est payable par anticipation. Ce montant est donc débité en début d'année, sur base du dossier titres au 31/12, pour l'année qui suit.

16. Encaissement Titres et Coupons

Titres en dépôt BIL

	Domiciliés à la BIL	Non-domiciliés à la BIL
Coupons	franco	1,50 % minimum 5 EUR
Titres	franco	0,25 % minimum 5 EUR

Écart de valeur (nombre de jours ouvrables après réception ou échéance) :

Si domiciliés à la BIL 0 jour

Si non domiciliés à la BIL 3 jours

Titres non dépôt BIL*

	Domiciliés à la BIL	Non-domiciliés à la BIL
Coupons	franco	3,00 % minimum 7,50 EUR
Titres	franco	0,50 % minimum 15 EUR

Écart de valeur (nombre de jours ouvrables après réception ou échéance) :

Si domiciliés à la BIL 3 jours

Si non domiciliés à la BIL 10 jours

* Crédits en compte ou réinvestissements.

Titres clients de passage**

	Domiciliés à la BIL	Non-domiciliés à la BIL
Coupons	franco	5,00 % minimum 15 EUR
Titres	franco	2,50 % minimum 15 EUR

Écart de valeur (nombre de jours ouvrables après réception ou échéance) :

Si domiciliés à la BIL 3 jours

Si non domiciliés à la BIL 10 jours

** Paiements cash.

17. Titres divers

Opérations de régularisation titres

Opérations de régularisation titres	0,50 % minimum 15 EUR
<ul style="list-style-type: none">• Transcription certificat nominatif (tarif par transcription)• Reconversion certificats belges en originaux (tarif par conversion)	50 EUR

Service « Droits des actionnaires »

Ce service est uniquement disponible pour les titres concernés par la directive « Droits des actionnaires » (Shareholders' Rights Directive 2, SRD 2). Il se limite ainsi aux sociétés ayant leur siège social dans un État membre de l'Union européenne (UE) et dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé établi ou opérant dans un État membre de l'UE.

Pour souscrire à ce service, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet, afin de vous fournir le mandat de souscription à signer.

Notifications reçues via BILnet	100 EUR par an et par contrat de base (HTVA) ^(a)
Notifications reçues par courrier papier	250 EUR par an et par contrat de base (HTVA) ^(a)
Vote par procuration à une assemblée générale	250 EUR (HTVA) ^(a)
Gestion administrative de la participation physique à une assemblée générale	450 EUR (HTVA) ^(a)

Exercice de certains droits des actionnaires

Vote par procuration à une assemblée générale	450 EUR (HTVA) ^(a)
Gestion administrative de la participation physique à une assemblée générale	750 EUR (HTVA) ^(a)

Pli cacheté

Tarif minimum annuel par dépôt non titres	50 EUR (HTVA) ^(a)
Tarif minimum journalier par catégorie	12,50 EUR (HTVA) ^(a)

Tarif dégressif prorata temporis

Entrées du 01.01. au 30.06.	100 % du tarif
Entrées du 01.07. au 31.10.	50 % du tarif
Entrées du 01.11. au 31.12.	franco

Acceptation titres

Franco de paiement	franco
Contre paiement	75 EUR / poste

Livraison titres

BIL - vers BIL	Franco	
BIL - vers autres banques (Luxembourg/Etranger)	Franco de paiement	125 EUR / poste
	Contre paiement	0,15 % de la valeur boursière minimum 62,50 EUR / poste

Acceptation et livraison d'actions (et assimilés), ETF, obligations et produits structurés pour les ordres dont la BIL assure uniquement la liquidation et la garde

Contre paiement	2,00 % minimum 75 EUR
-----------------	--------------------------

Ce service étant soumis à approbation préalable de la Banque, veuillez nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

Retraits et remises de titres ou métaux précieux

Titres / droits BIL	franco
Droits non-BIL, toutes bourses confondues	7,50 EUR / poste
Titres non-BIL* / métaux précieux** Frais couvrant le rapatriement et la mise à disposition	75 EUR / poste

* Attention ! Taxe belge en cas de rapatriement de titres :

+ 0,60 % sur toutes les livraisons physiques de titres belges (calculé sur la dernière cotation officielle, ou sur le montant nominal pour des titres à revenu fixe, non cotés).

** En cas de livraison hors du réseau des agences BIL, les frais du transporteur sont facturés sur devis. Des frais de manutention de 750 EUR sont également appliqués.

Estimation / expertise de l'or (HTVA)^(a)

€/ unité	1 - 10 unités	11 - 25 unités	26 - 50 unités	51 - 100 unités**	> 100 unités**
Pièce	25 EUR	20 EUR	17 EUR	14 EUR	10 EUR
Lingot 100 g	60 EUR	50 EUR	40 EUR	30 EUR	25 EUR
Lingot 250 g	110 EUR	90 EUR	70 EUR	50 EUR	30 EUR
Lingot 500 g	150 EUR	130 EUR	100 EUR	75 EUR	60 EUR
Autre Lingot	30 EUR	27 EUR	23 EUR	20 EUR	15 EUR

€/ unité	1 - 5 unités	6 - 10 unités	11 - 25 unités	> 25 unités**
Lingot 1 kg	250 EUR	220 EUR	175 EUR	100 EUR

** Possibilité de devis sur demande.

18. Services fiscaux

Tax Relief et Reclaim

Formalités en matière de conventions préventives de la double imposition des revenus de titres étrangers - actions et obligations :

- forfait annuel : EUR (HTVA)^(a) par compte-titres,
- tax relief (application d'une taxe réduite à la source) : 10 % (HTVA)^(a) sur l'avantage d'impôts,
- tax reclaim (récupération d'impôts ex-post) : 10 % (HTVA)^(a) sur le montant récupéré.

Les conditions relatives à nos offres de service d'investissement ainsi que la liste des pays étrangers émetteurs sont à nous demander, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

Tax Reports

Contrat de base sans dossier titres	100 EUR (HTVA) ^(a)
Demande rétroactive	maximum 200 EUR (HTVA) ^(a)
Contrat de base clôturé	50 EUR (HTVA) ^(a)

Pour toute autre demande, veuillez nous contacter, de préférence en nous envoyant un message sécurisé via BILnet.

19. Coffres forts

Volume en dm ³	Loyer annuel (HTVA) ^(a)
<25,99	180 EUR
26 – 35,99	240 EUR
36 – 175	360 EUR
231 – 479	720 EUR
Frais pour remplacer la serrure d'un coffre	475 EUR
Frais pour le forçage d'un coffre	575 EUR
Frais forfaitaires d'huissier pour le forçage d'un coffre	250 EUR
Clientèle non résidente	Dépôt de garantie de 750 EUR restitué à la fin du contrat*
Période minimum de location	1 an

* Excepté ce montant qui n'est pas soumis à une TVA.

20. Chèques

Chèques bancaires

Émission de chèques bancaires tirés sur BIL / Luxembourg / Belgique ou sur banques étrangères + commission de virement + éventuellement commission de change pour devises	13 EUR
Blocage d'un chèque bancaire (+ frais du correspondant)	15 EUR

	en EUR	en devises
Encaissement de chèques bancaires tirés sur BIL	5 EUR	100 EUR
Encaissement de chèques bancaires tirés sur Luxembourg	20 EUR	100 EUR
Encaissement de chèques bancaires tirés sur autres pays (+ frais du correspondant)	100 EUR	100 EUR

21. Crédits et Garanties bancaires

Commissions uniques de crédit (nouveaux contrats et avenants)

Prêt personnel	minimum 250 EUR
Prêt logement (tous types)	0,50 % minimum 350 EUR
Prêt études / BIL COLLEGE	gratuit
Découvert autorisé (personnes physiques)	1 % minimum 75 EUR
Découvert autorisé (personnes morales)	2 ‰ minimum 150 EUR
Prêt d'investissement (tous types)	0,5 % minimum 250 EUR

Commissions de dépassement

Tous types de crédits	1/7 ‰ par jour
Prêt personnel	TAEG + 2,00 %

Frais sur les opérations spéciales

Modifications convention de crédit en vie	75 EUR
Suspension / changement du programme de remboursement	100 EUR
Émission certificats sur demande	75 EUR
Main levée d'hypothèque	250 EUR + frais et honoraires notaire
Renouvellement inscription hypothécaire (hors frais timbre et enregistrement)	150 EUR

Garanties bancaires

Garanties bancaires pour des besoins commerciaux et privés, garantie de chasse ou de pêche d'ordre et pour compte d'une personne

physique ou morale.

Garantie non couverte par des dépôts	0,50 % par trimestre minimum 25 EUR
Garantie couverte par espèces ou titres	0,25 % par trimestre minimum 25 EUR
Frais de dossier	2 ‰ du montant de la garantie minimum 75 EUR

Promesse de garantie

Forfait 100 EUR

Exécution de garantie

Forfait 50 EUR

Modification de garantie

Augmentation et diminution du montant	1 ‰ sur la différence entre l'ancien et le nouveau montant minimum 25 EUR
Prorogation de l'échéance	1 ‰ du montant minimum 25 EUR

Banque Internationale à Luxembourg SA
69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
RCS Luxembourg B-6307
T (+352) 4590-5000
www.bil.com

